

21 juillet 2018



## **ÉVÉNEMENTS CULTURELS DANS L'ESPACE PUBLIC : HARMONISER LES EXIGENCES DE SÉCURITÉ ET LA LIBERTÉ DE CRÉATION**

La FNCC a très tôt été sensible aux risques que l'accroissement des exigences liées à la sécurité de tous fait peser sur les spectacles et, de manière plus générale, sur la disponibilité de l'espace public. Sans remettre en cause leur nécessité dans le contexte instauré par les dramatiques attentats que nous avons connus, elle souhaite rappeler que c'est ensemble, dans un climat de confiance et de dialogue entre l'Etat, les collectivités et les organisateurs d'événements culturels que pourront être harmonisées les logiques de sécurité et de liberté de création.

C'était pour affirmer cette indispensable intelligence partagée et envisager les moyens de porter collectivement cette responsabilité que la FNCC avait proposé en avril dernier, dans le cadre du Festival de Bourges, une session de formation intitulée "Comment concilier sécurité et organisation d'événements artistiques et culturels dans l'espace public ?" Une question devenue aujourd'hui urgente tant la tension entre animation et sécurisation de l'espace public tend à s'aggraver.

Le 18 juillet, à l'ouverture de la 32<sup>e</sup> édition du festival Chalon-dans-la-rue, l'Association des maires de France et des présidents des intercommunalités, la Ville de Chalon-sur-Saône et la Fédération nationale des arts de la rue ont publié conjointement un communiqué alertant sur les coûts de sécurité croissants pour les événements culturels dans l'espace public et la menace qu'ils constituent pour les projets de création.

Ce communiqué a attiré toute l'attention de la FNCC qui a affirmé, dans les propositions de son Congrès de mars 2017, la nécessité « *d'œuvrer à une politique garantissant la disponibilité, l'ouverture et la convivialité des espaces publics* ». Elle souhaite aujourd'hui porter avec détermination ce débat essentiel pour le déploiement des arts et de la culture dans l'espace public.

*la FNCC*